



Déclaration préalable du SNUipp-FSU

CAPD du 26 janvier 2018

Depuis une dizaine d'années, le nombre d'élèves par classe en France reste de 23 élèves, bien au-dessus de la moyenne OCDE à 21 et de pays bien classés aux évaluations Pisa comme la Finlande qui compte 19 élèves en moyenne. Pour rattraper cette moyenne il faudrait la création de 13 000 postes classes. Dans l'Oise, 241 postes seraient nécessaires pour ne pas avoir plus de 25 élèves par classes et 20 en REP/REP+. La taille des classes a des influences sur les conditions de travail des enseignants et la réussite des élèves. Elle permet plus aisément le travail sur le langage dès la maternelle et jusqu'au cycle 3, le travail de groupes, les manipulations et le suivi de chaque élève.

Les dotations sont une fois de plus bien en deçà des besoins. Avec les postes annoncés, il sera impossible d'assurer le dédoublement prévu en éducation prioritaire. Impossible également d'assurer les besoins en remplacement, en "Plus de maîtres" ou encore en Rased.

C'est pour cela que le SNUipp-FSU organise une initiative nationale : *PasPlusDe25 élèves par classe* et pas plus de 20 en éducation prioritaire avec une mobilisation sur toute la période des opérations de carte scolaire.

Cette CAPD traitera des barèmes des permutations informatisées et de l'attribution des 800 points. Elle est l'occasion pour le SNUipp-FSU de rappeler ses revendications pour développer une médecine de prévention de qualité au service des enseignants et de leurs élèves. De nombreux PE ignorent leurs droits en matière de visite médicale ou de suivi. La santé des enseignants du premier degré est aussi un indicateur de la bonne santé du système scolaire. Or, les conditions de travail ne cessent de se dégrader. Les problèmes de santé liés à l'intensité du travail, au bruit, aux mauvaises postures, aux pressions, aux risques psychosociaux, sont reconnus par des études. Les situations de souffrance au travail ne sont plus l'exception et les démissions sont en hausse.

Aujourd'hui le ministère de l'éducation nationale n'est pas en mesure de connaître l'état de santé des personnels placés sous son autorité. Pourtant il a pour obligation de préserver leur santé au travail. Agir sur les conditions de travail, prévenir les risques professionnels, garantir une bonne santé au travail, cela n'est possible qu'avec un service de médecine de prévention en capacité d'assurer toutes ces missions.

Cette année, 407 collègues de l'Oise demandent un changement de département. Ce nombre est en augmentation par rapport aux années précédentes (377 en 2017) et cela doit alerter sur les besoins de notre département. Le SNUipp-FSU rappelle son engagement et son soutien auprès de l'ensemble des personnels. Nous persistons à dire que le droit à mutation doit être effectif sur tout le territoire et donc dans notre département. Nos collègues ne sont pas responsables de la situation déficitaire et n'ont pas à en payer le prix. Nos collègues sont usés de demandes à répétition, certains sans être dans une situation de séparation de conjoint renouvellent leur demande depuis 18 ans ! 18 collègues demandent leur permutation depuis 10 ans et plus ; 27 collègues cumulent 4 ans et plus de séparation de conjoint. Mettez-vous donc à leur place Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Nous vous alertons sur le sentiment d'usure et de découragement qui participe à la dégradation des droits, des conditions de travail et favorise le développement des risques psychosociaux. L'an passé, le calibrage que vous aviez demandé au ministère a participé aux résultats catastrophiques pour les permutations même si la phase des inat-exeat a pu limiter les dégâts.

Pour finir, nous tenons à vous faire part du sentiment des enseignants exerçants en CP dédoublés face à la multiplication des évaluations des élèves et du travail des enseignants. Ces évaluations sommatives « en chaîne » ne correspondent en rien à l'esprit de bienveillance préconisé dans le référentiel pour l'Éducation Prioritaire. Le CP dédoublé ne peut être une machine à produire des élèves 100% lecteurs. Par contre, il permet de travailler qualitativement pour limiter le décrochage des élèves en accompagnant mieux les plus fragiles. La semaine dernière, des écoles en REP+ ont été à nouveau évalué par l'inspection générale. Suite à sa visite, l'IEN de la circonscription demande aux CPC d'évaluer individuellement l'ensemble des élèves. Bientôt ces élèves passeront plus de temps aux évaluations qu'à apprendre !